

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale ; sous-direction de la gestion du personnel ; bureau du personnel sous-officier de gendarmerie et volontaire.*

**CIRCULAIRE N° 16570/DEF/GEND/DPMGN/SDGP/BPSOGV portant abrogation d'un texte.**

*Du 13 mars 2015*

NOR D E F G 1 5 5 0 4 1 3 C

---

*Texte abrogé :*

Circulaire n° 28000/DEF/GEND/RH/P/PSOCA du 14 juin 1999 ( BOC, p. 3587 ; BOEM 651.5.5) modifiée.

*Référence de publication :* BOC n° 17 du 20 avril 2015, texte 16.

---

La circulaire n° 28000/DEF/GEND/RH/P/PSOCA du 14 juin 1999 modifiée, relative aux mutations des sous-officiers de gendarmerie autres que les majors, à destination ou en provenance des formations relevant du commandement des écoles de la gendarmerie est abrogée.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de corps d'armée,  
directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale,*

Philippe MAZY.